

Le projet de réhabilitation et résidentialisation de votre cité entre dans sa phase opérationnelle...

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sélection des entreprises chargées de réaliser les travaux, ainsi que la désignation du pilote qui aura la responsabilité de coordonner les interventions lors du chantier de réhabilitation et de résidentialisation de votre cité.



Cité Moulin Neuf

La réunion publique du 20 juin dernier

Le 20 juin dernier, une réunion de concertation relative au projet de réhabilitation et de résidentialisation de votre cité s'est déroulée dans les locaux de l'UTRU, en présence du Président de l'Office, du Directeur technique et de ses services ainsi que des représentants de la Délégation de Dugny et de l'équipe de Maîtrise d'oeuvre. Lors de cette rencontre, nous vous avons présenté M. COLAS qui assurera la mission de pilotage de l'opération et évoqué :

- L'élaboration du projet en collaboration avec les habitants,
- La sélection des entreprises qui seront chargées des travaux.

Nous vous remercions de votre participation et de votre compréhension quant au changement imprévu de lieu de tenue de cette rencontre.

Le rappel du programme de travaux

La Résidentialisation

- La fermeture des accès aux parties communes extérieures,
- La fermeture du parking aérien et les places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap,
- La fermeture des accès aux parties communes intérieures.

La Réhabilitation

- Les toitures-terrasses,
- L'aménagement des espaces verts,
- La collecte des ordures ménagères,
- Les façades,
- Les parties communes intérieures,
- Les logements.



L'attribution des marchés de travaux

La notification des marchés aux entreprises retenues est en cours, conformément à la législation. Les ordres de service de démarrage des travaux seront établis dès la signature des marchés par les différents titulaires.

Travaux	Entreprises	1 ^{ère} consultation Attribution 25 avril 2012	Entreprises	2 ^{ème} consultation Attribution 06 juin 2012
		Montant € H.T.		Montant € H.T.
Lots				
1 Démolition / Gros-Cœuvre / Maçonnerie	-	-	TECR construction	186 564,79
2 Ravalements	DNF	277 357,82	-	-
3 Etanchéité	BECI	234 017,98	-	-
4 Menuiseries extérieures	ARBAN	234 000,00	-	-
5 Serrurerie	VERRE et METAL	184 918,00	-	-
6 Menuiseries intérieures	-	-	SITMAN	54 534,00
7 Peinture	ART MANIAC	30 000,00	-	-
8 Plomberie / VMC / Chauffage	UTB	168 977,20	-	-
9 Electricité	-	-	CIB Elec	140 337,55
10 Espaces extérieurs	-	-	SEGEX MABILLON	209 000,00
Montant global € H.T.		1 129 271,00		590 436,34
Montant des travaux € H.T.				1 719 707,34



La phase de préparation du chantier

La phase de préparation du chantier est une période capitale qui permet au Pilote de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux. Cette phase, d'une durée estimée à deux mois, commence à l'émission des ordres de service aux entreprises.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Définition du **plan d'installation de chantier** : localisation du bureau de chantier et des cantonnements, zones de stockage des matériaux...
- Définition du **planning de chantier** : il s'agit d'un calendrier détaillé d'exécution des travaux.
- Recherche de **locataires référents**.

IMPORTANT : Le calendrier d'avancement vous sera présenté lors de la prochaine réunion publique en octobre 2012.

Avant le démarrage des travaux dans les logements : réalisation des visites préalables, en présence du locataire, de l'entreprise, de la Maîtrise d'œuvre ainsi que de la Maîtrise d'ouvrage et établissement de la « fiche travaux » décrivant les travaux qui seront effectués dans votre logement.

A noter

→ **Les visites de logements pour établir la « fiche travaux » seront réalisées sur rendez-vous, et votre présence ou celle d'une personne pour vous représenter est indispensable.**

→ **Les rendez-vous pour les visites de logements seront fixés courant septembre 2012, ne vous étonnez donc pas de ne pas recevoir de courrier immédiatement !**

→ **Ces visites permettent également de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de répondre à vos questions.**

→ **Réalisation des prototypes des fenêtres et des volets roulants dans l'appartement témoin. Une visite sera organisée pour vous présenter les prestations prévues dans le marché de travaux.**

→ **Les locataires référents sont des volontaires pour vous représenter pendant les travaux et transmettre vos réclamations.**

L'information pendant le chantier

- Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles par la diffusion de plaquettes « **info concertation** ».
- Un **cahier de liaison** sera mis à votre disposition au point d'accueil Beaufils (37, rue Beaufils 93120 La Courneuve – 01 48 36 61 84) dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier.
- L'Office organisera régulièrement des **réunions d'information** en présence des entreprises, du Maître d'œuvre et des locataires référents.
- La mise en place d'**affichage** dans les halls chaque fois que nécessaire.

Prochainement

→ **En octobre 2012, l'Oph 93 vous invitera à une réunion d'information afin de vous présenter les différents intervenants, l'organisation du chantier et le calendrier qui aura été défini. Vous connaîtrez alors les dates prévisionnelles d'intervention dans votre immeuble.**



Les prochaines échéances

Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc. Janvier Février Mars...



Opérations préparatoires

- Coordination
- Etablissement du planning d'intervention
- Préparation des installations de chantier
- Mise en place du cahier de liaison

Démarrage des travaux

- Durée prévisionnelle : 12 mois

Réunion d'information des locataires

- Présentation du planning d'intervention
- Mise en place du cahier de liaison
- Informations concernant les prises de rendez-vous



Les chantiers recrutent !

Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

→ Pour plus d'informations, les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec :

M^{me} Farida SGHAIER, chargée de mission Emploi Formation
de la communauté d'agglomération Plaine Commune
Espace Maison de l'Emploi de La Courneuve
63, rue de la convention 93120 La Courneuve
Tél. 01 71 89 66 20

Elle pourra répondre à toutes vos questions
et vous aider dans vos démarches.